

Loft meublé 50 m² — Courfaivre

Location académique 2026-2027 — périodes d'occupation prévues

Périodes d'occupation

Période	Dates	Statut
Semestre d'automne	10.09.2026 → 20.12.2026	Occupé
Vacances de Noël	21.12.2026 → 03.01.2027	Loft libéré — sans loyer
Semestre de printemps	04.01.2027 → 03.07.2027	Occupé
Vacances d'été	dès le 04.07.2027	Fin du bail

Dates calées sur le calendrier académique de la HE-Arc (rentrée 14.09.2026, vacances de Noël dès le 21.12.2026, fin des cours 18.06.2027).

Loyer

CHF 990.–/mois, tout compris (CHF 900.– net + CHF 90.– de charges).

Dû uniquement pour les périodes d'occupation : le loft se libère pendant les vacances de Noël et d'été.

Période	Durée	Loyer
Septembre (10 → 30)	21 jours	CHF 693.–
Octobre – Novembre	2 mois	CHF 1'980.–
Décembre (1 → 20)	20 jours	CHF 660.–
Janvier (4 → 31)	28 jours	CHF 924.–
Février → Juin	5 mois	CHF 4'950.–
Juillet (1 → 3)	3 jours	CHF 99.–
Total année académique	≈ 9,4 mois	CHF 9'306.–

Conditions

- Bail à durée déterminée, dès le 10 septembre 2026.
- Occupation pendant les semestres uniquement ; le loft se libère pendant les vacances de Noël et d'été.
- Loyer dû uniquement pour les périodes d'occupation ; vous n'emménagez et ne payez que le temps où vous occupez le loft.
- Loft entièrement meublé : vous arrivez avec vos valises.

Seconde Nature Sàrl — admin@2denature.ch — Rue de la Faverge 5, 2853 Courfaivre. Exemple indicatif ; les dates de reconduction et la durée initiale sont convenues ensemble.